



15 mai 2018

Retour sur le 46^e congrès annuel du ROHQ



C'est sous le thème : *Informar, prévenir, intervenir* que plus de 380 personnes ont participé au 46^e congrès annuel qui s'est tenu les 10 et 11 mai derniers.

En ouverture du congrès, M. Robert De Nobile, a réitéré l'engagement des membres du conseil d'administration à évoluer avec transparence et à accompagner nos membres tout au long de l'évolution des regroupements. Par cette réforme nous devrions voir émerger des organisations renouvelées, plus autonomes, effectuant une gestion encore plus efficace des ressources en logement social a-t-il mentionné.

Les représentants des OH réunis au congrès ont pu échanger avec M. Robert De Nobile, président du ROHQ et Mme Guylaine Marcoux, présidente-directrice générale de la SHQ sur les enjeux en cours concernant l'habitation sociale.

C'est devant les gestionnaires et les administrateurs des OH en provenance de toutes les régions du Québec que la ministre Lise Thériault, responsable de l'Habitation, a pris la parole au dîner des assises de notre Regroupement.

La ministre a clairement affirmé la volonté du gouvernement de continuer les démarches devant conduire à une réduction du nombre d'OMH et à une restructuration du réseau des offices d'habitation. Elle a quelque peu surpris l'auditoire en annonçant qu'elle venait d'approuver la

création d'un nouvel office de 61 logements. En fait, cet office a été créé par une déclaration de compétence par la MRC, ce que permet la Loi applicable. La ministre a également assuré que les modalités du nouveau programme AccèsLogis seraient connues en juin prochain et confirmé son intention de poursuivre la mise en place d'un guichet unique pour les demandeurs de logements sociaux et communautaires.

Les présentations des formations sont maintenant disponibles sur notre site Internet/section congrès annuel.

Merci à tous nos membres pour leur active participation!

Le gouvernement fédéral dévoile les détails du Fonds national de co-investissement

Le 2 mai, le gouvernement fédéral a dévoilé des détails sur la façon dont les fournisseurs de logements peuvent accéder au Fonds national de co-investissement pour le logement. Ce fonds, originalement annoncé dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement, fournira des fonds aux fournisseurs de logements communautaires pour renouveler et réparer les logements existants et pour accroître la capacité en logements. L'objectif déclaré du Fonds est de réparer jusqu'à 240 000 unités au cours des 10 prochaines années et de créer jusqu'à 60 000 nouvelles unités d'habitation. Il fournira des contributions de plus de 4,5 milliards de dollars et des prêts à faible taux d'intérêt de 8,6 milliards de dollars. Le programme rendra également disponible aux fournisseurs de logements, l'équivalent de 200 millions de dollars en terres fédérales excédentaires pour la construction de nouveaux logements.

Trouvez plus d'informations sur le Fonds et d'autres programmes de la Stratégie nationale sur le logement [en ligne](#)

Source : [ACHRU](#)

Inscription au dossier d'assurance collective en ligne

Le 1er mars 2018, La Capitale lancera un concours destiné aux adhérents afin de promouvoir l'inscription au dossier d'assurance collective en ligne. Pour être admissible au concours, l'adhérent n'a tout simplement qu'à s'inscrire au dossier d'assurance collective en ligne à la www.capitale.com/espaceclient

Tous les adhérents inscrits, au 31 décembre 2018 à minuit, courent la chance de gagner un iPad pro d'Apple d'une valeur de 1 000 \$.

Visitez www.lacapitale.com/concourssoyezbranche pour obtenir de plus amples renseignements sur cette promotion.